



PROCOMPTA  
EXPERTS CONSEILS

**ASSOCIATION LES JARDINS D'IDEES**

43 rue Villedieu BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010



PROCOMPTA  
EXPERTS CONSEILS

PROCOMPTA Sarl  
Commissaire aux comptes  
Valparc - ECOLE VALENTIN  
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2010**

Aux Membres  
de l'Association LES JARDINS D'IDEES  
43 rue Villedieu - BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2010**

=====

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- γ le contrôle des comptes annuels de l'Association LES JARDINS D'IDEES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- γ la justification de nos appréciations,
- γ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 26/05/2011



Le Commissaire aux comptes  
PROCOMPTA Sarl  
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY



# BILAN

LES JARDINS D'IDEES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 986,63		1 986,63	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	358 362,01	290 664,52	67 697,49	48 108,02
Autres immobilisations corporelles	25 302,58	18 757,57	6 545,01	2 637,73
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15 762,96		15 762,96	15 762,96
TIAP & autres titres immobilisés	2 000,00		2 000,00	
Autres immobilisations financières	29,90		29,90	1 529,90
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>403 444,08</b>	<b>309 422,09</b>	<b>94 021,99</b>	<b>68 038,61</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	59 222,57	609,51	58 613,06	81 500,21
Autres créances	59 512,06		59 512,06	93 562,16
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	117 757,62		117 757,62	115 941,72
Disponibilités	160 660,52		160 660,52	115 326,05
Charges constatées d'avance	6 950,63		6 950,63	6 670,34
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>404 103,40</b>	<b>609,51</b>	<b>403 493,89</b>	<b>413 000,48</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>807 547,48</b>	<b>310 031,60</b>	<b>497 515,88</b>	<b>481 039,09</b>

# BILAN

LES JARDINS D'IDEES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	215 748,23	185 522,14
Autres réserves	53 858,41	70 018,58
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>19 380,03</b>	<b>-16 160,17</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>288 986,67</b>	<b>239 380,55</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	15 068,83	15 068,83
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>15 068,83</b>	<b>15 068,83</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>304 055,50</b>	<b>254 449,38</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	4 591,89	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		10,80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 591,89	10,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 756,95	107 954,30
Dettes fiscales et sociales	55 856,46	99 675,96
Autres dettes	17 909,07	18 948,65
Produits constatés d'avance	1 346,01	
<b>DETTES</b>	<b>193 460,38</b>	<b>226 589,71</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>497 515,88</b>	<b>481 039,09</b>



# COMPTE DE RESULTAT

LES JARDINS D'IDEES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	145 316,75	23,01	154 558,67	22,12	-9 241,92	-5,98
Produits des activités annexes	716,00	0,11	770,00	0,11	-54,00	-7,01
Subventions d'exploitation	405 113,12	64,16	465 105,61	66,55	-59 992,49	-12,90
Reprises et Transferts de charge	80 226,05	12,71	78 370,45	11,21	1 855,60	2,37
Autres produits	43,32	0,01	57,28	0,01	-13,96	-24,37
<b>Produits d'exploitation</b>	<b><u>631 415,24</u></b>	<b><u>100,00</u></b>	<b><u>698 862,01</u></b>	<b><u>100,00</u></b>	<b><u>-67 446,77</u></b>	<b><u>-9,65</u></b>
Achats de matières premières	33 521,60	5,31	28 896,91	4,13	4 624,69	16,00
Autres achats non stockés	23 097,18	3,66	25 436,22	3,64	-2 339,04	-9,20
Charges externes	151 358,80	23,97	160 438,59	22,96	-9 079,79	-5,66
Impôts et taxes	20 425,43	3,23	11 819,46	1,69	8 605,97	72,81
Salaires et Traitements	315 606,76	49,98	397 679,62	56,90	-82 072,86	-20,64
Charges sociales	57 713,52	9,14	86 990,90	12,45	-29 277,38	-33,66
Amortissements et provisions	33 079,75	5,24	25 611,57	3,66	7 468,18	29,16
Autres charges	142,92	0,02	4,68		138,24	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b><u>634 945,96</u></b>	<b><u>100,56</u></b>	<b><u>736 877,95</u></b>	<b><u>105,44</u></b>	<b><u>-101 931,99</u></b>	<b><u>-13,83</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b><u>-3 530,72</u></b>	<b><u>-0,56</u></b>	<b><u>-38 015,94</u></b>	<b><u>-5,44</u></b>	<b><u>34 485,22</u></b>	<b><u>-90,71</u></b>
Produits financiers	3 152,48	0,50	4 189,93	0,60	-1 037,45	-24,76
Charges financières	149,33	0,02			149,33	
<b>Résultat financier</b>	<b><u>3 003,15</u></b>	<b><u>0,48</u></b>	<b><u>4 189,93</u></b>	<b><u>0,60</u></b>	<b><u>-1 186,78</u></b>	<b><u>-28,32</u></b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b><u>-527,57</u></b>	<b><u>-0,08</u></b>	<b><u>-33 826,01</u></b>	<b><u>-4,84</u></b>	<b><u>33 298,44</u></b>	<b><u>-98,44</u></b>
Produits exceptionnels	20 916,67	3,31	18 212,06	2,61	2 704,61	14,85
Charges exceptionnelles	778,07	0,12	248,22	0,04	529,85	213,46
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b><u>20 138,60</u></b>	<b><u>3,19</u></b>	<b><u>17 963,84</u></b>	<b><u>2,57</u></b>	<b><u>2 174,76</u></b>	<b><u>12,11</u></b>
Impôts sur les bénéfices	231,00	0,04	298,00	0,04	-67,00	-22,48
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b><u>19 380,03</u></b>	<b><u>3,07</u></b>	<b><u>-16 160,17</u></b>	<b><u>-2,31</u></b>	<b><u>35 540,20</u></b>	<b><u>-219,92</u></b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS</b>						
<b><u>VOLONTAIRES EN NATURE</u></b>						
<b>Charges</b>						
<b>Produits</b>						

*Annexe***Désignation: ASS LES JARDINS D'IDEES****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Nom de l'entreprise	ASS LES JARDINS D'IDEES
Activité exercée	Vente de légumes
Adresse	43 Rue Villedieu BP 56 25701 VALENTIGNEY CEDEX

**Annexe des comptes annuels**

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	497 515	Résultat: <b>Bénéfice</b>	19 380
----------------------------------	---------	---------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 2 mai 2011 par le Président de l'Association.



## 1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions du Plan Comptable des Associations tel qu'il est défini dans le règlement n°99-01 du 16 février 1999 par le Comité de la réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait
- Provision pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, des provisions pour risques sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de façon fiable.

La structure ne dispose pas de contributions volontaires en nature. Le loyer des terrains occupés est désormais une charge.

La structure n'a pas recours au bénévolat.

Les droits individuels à la formation s'élèvent à 480 heures au 31 décembre 2010.

La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC ; aboutirait à un engagement de 2 374,97 € au 31 décembre 2010.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2,5 %
- Table de mortalité : INSEE 2010
- Taux moyen de charges sociales : 40 %
- Taux d'actualisation brut : 4,27 %

## Changements de méthode

Néant

*Annexe*

Désignation: ASS LES JARDINS D'IDEES

Exercice clos le 31/12/10

EURO

**2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs**Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

Néant



## 3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	327 217			385 651
Immobilisations financières	17 292			17 792
<b>Total</b>	344 509			403 444
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	276 471			309 422
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	276 471			309 422

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 828		2 828
Actif circulant & charges d'avance	125 685	125 685	
<b>TOTAL</b>	128 514	125 685	2 828

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	54 999
Autres créances	1 938
Disponibilités	449

*Annexe***Désignation: ASS LES JARDINS D'IDEES****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

**Charges constatées d'avance:**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

## 4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	612	129	132	609
<b>Total</b>	<b>612</b>	<b>129</b>	<b>132</b>	<b>609</b>

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	4 591			4 591
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	113 756	113 756		
Dettes fiscales & sociales	55 856	55 856		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 909	17 909		
Produits constatés d'avance	1 346	1 346		
	193 460	188 868		4 591

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------



*Annexe***Désignation: ASS LES JARDINS D'IDEES****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	100 541
Dettes fiscales & sociales	12 890
Autres dettes	

**Produits constatés d'avance:**

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

## Annexe

Désignation: ASS LES JARDINS D'IDEES

Exercice clos le 31/12/10

EURO

## 5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/10	31/12/09
<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>			
418100	Client facture a établir	54 999,84	77 024,63
<b>Clients et comptes rattachés</b>		<b>54 999,84</b>	<b>77 024,63</b>
438700	Produits à recevoir	1 938,69	4 061,16
441700	Subventions à recevoir	57 500,00	89 501,00
<b>Autres créances</b>		<b>59 438,69</b>	<b>93 562,16</b>
518700	Intérêts courus à recevoir	449,67	349,21
<b>Disponibilités</b>		<b>449,67</b>	<b>349,21</b>
<b>Total des produits à recevoir</b>		<b>114 888,20</b>	<b>170 936,00</b>
Charges constatées d'avance :		31/12/10	31/12/09
486000	Charges constatées d'avance	6 950,63	6 670,34
<b>Total des charges constatées d'avance</b>		<b>6 950,63</b>	<b>6 670,34</b>
Charges à payer :		31/12/10	31/12/09
<b>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</b>			
518600	Intérêts à payer		10,80
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>			<b>10,80</b>
408100	Frs, factures non parvenu	100 541,29	90 850,62
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>100 541,29</b>	<b>90 850,62</b>
428200	Prov. congés payés	8 075,26	17 424,76
438200	Charges sociales cp	2 118,73	4 023,79
438600	Autres charges à payer	2 696,97	19 551,87
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>12 890,96</b>	<b>41 000,42</b>
<b>Total des charges à payer</b>		<b>113 432,25</b>	<b>131 861,84</b>
Produits constatés d'avance :		31/12/10	31/12/09
487000	Produits constatés d'avance	1 346,01	
<b>Total des produits constatés d'avance</b>		<b>1 346,01</b>	



PROCOMPTA  
EXPERTS CONSEILS

PROCOMPTA Sarl  
Commissaire aux comptes  
Valparc - ECOLE VALENTIN  
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2010**

Aux Membres  
de l'Association LES JARDINS D'IDEES  
43 rue Villedieu - BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2010**

=====

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article R. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 26 mai 2011



Le Commissaire aux comptes

PROCOMPTA Sarl

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY